



Belgium PowerChair Football

“Charte de l’accompagnateur”.

- L'équipe nationale faisant partie intégrante des compétences de BPCF. L'accompagnateur s'engage à respecter le staff ainsi que les responsables de BPCF. Il devra faire preuve de confiance dans les personnes mise en place et dans les stratégies.
- L'accompagnateur doit être continuellement disponible pour son joueur durant l'événement auquel il participe.
- Comme le sélectionneur national, il est chargé de la gestion des émotions de son joueur. Il devra donc encaisser et redonner une dynamique positive à son joueur. Il devra donc être capable d'encaisser les tensions pour le bien être de son joueur.
- Il sera en charge des besoins non sportifs du joueur.
- Il lui sera demandé de communiquer avec le staff ces impressions sur son joueur si cela lui est demandé.
- Il sera responsable de son attitude (comportement) lors des événements. Bien qu'accompagnateur, il représente la Belgique à tout moment. S'il devait avoir un comportement non approprié, lui et son joueur pourraient être sanctionnés de sélection.
- L'accompagnateur n'est pas sélectionneur, il doit accepter les décisions de l'entraîneur. Il pourra lui être sanctionnable de contribuer à l'instauration de doute au sein du groupe.